

Appel à candidature
Recrutement d'un professeur en service éducatif
Agora, Cité internationale de la danse, Montpellier

Dans le cadre du service éducatif de l'Agora - cité internationale de la danse, il est fait appel à un enseignant du second degré public pour assurer un rôle d'expertise et de médiation en direction des établissements scolaires et de leurs professeurs.

Le professeur recruté contribuera à la conception et à la réalisation d'outils pédagogiques et d'actions pour la mise en œuvre du parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, à partir de l'offre culturelle proposée par l'Agora. Par son travail et sa connaissance des programmes d'enseignements et de l'environnement éducatif, il participera également à l'accompagnement des personnels de la structure culturelle.

Le texte de référence qui définit la mission est le BO n°15 du 15.04.2010 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2010/15/mene1006823c.htm>

Présentation de la structure

Établie au sein du Couvent des Ursulines, l'Agora - cité internationale de la danse - est un lieu unique pour la danse en Europe. À ce jour, elle regroupe deux structures :

*** Montpellier Danse**

Montpellier Danse organise depuis plus de quarante ans le festival Montpellier Danse de renommée internationale et reçoit les plus grandes compagnies de danse du monde.

Montpellier Danse programme aussi une saison sur toute l'année. Elle dispose de plusieurs espaces de travail pour les compagnies en résidence et la diffusion de spectacles.

<https://www.montpellierdanse.com/>

*** Le Centre chorégraphique national de Montpellier Occitanie**

Dirigé par Christian Rizzo depuis 2015, ICI-CCN est l'un des dix-neuf centres chorégraphiques nationaux.

Ses principales activités s'articulent autour des missions suivantes : la production d'œuvres chorégraphiques et leur diffusion à l'échelle régionale, nationale et internationale ; le soutien à des compagnies chorégraphiques ; l'organisation d'une saison artistique et culturelle ; le développement de la culture chorégraphique sur le territoire ; l'organisation d'une formation supérieure en études chorégraphiques (le "Master exerce"), la mise en œuvre d'activités de sensibilisation et d'une offre de formation destinée aux amateurs et professionnels de la danse.

<https://ici-ccn.com/>

PROFIL DE POSTE

PROFESSEUR MISSIONNÉ AU SEIN DU SERVICE ÉDUCATIF DE L'AGORA

Le poste est ouvert à tout enseignant titulaire du second degré public, quelle que soit sa discipline d'enseignement ; son service peut être à temps complet ou partiel.

CADRE DE LA MISSION DU PROFESSEUR RECRUTÉ

Les missions s'effectuant en dehors du service d'enseignement du professeur dans son établissement, le professeur recruté recevra une indemnité versée par l'Éducation Nationale sous la forme de 3 IMP annuelles. (service équivalent à 6h hebdomadaire auprès des structures dans le cadre du calendrier d'une année scolaire)

La mission s'effectue dans chaque structure sous l'autorité de la DAAC, en étroite collaboration avec les chargées de mission danse :

- cibler dans la programmation annuelle des propositions variées et adaptées aux programmes scolaires, et informer les établissements de ces propositions.
- participer aux événements de la saison scolaire (dans les structures culturelles ou dans les établissements scolaires).
- conseiller les établissements scolaires, aider à la réflexion sur le parcours culturel de l'élève à partir de l'offre de la structure et en lien avec les projets de l'établissement scolaire.
- dans le cadre de la contractualisation des établissements, aider à la mise en œuvre de dispositifs et d'actions pédagogiques à dimension culturelle et artistique.
- concevoir et réaliser des outils accompagnés de propositions de démarches pédagogiques, afin de faciliter l'approche de l'offre chorégraphique et de favoriser les démarches de construction d'un corps sensible, réflexif et cultivé des élèves dans le cadre du PEAC.
- participer à la conception et la mise en œuvre de l'offre de formation à destination des enseignants, et aux mercredis de la DAAC.
- aider à la recherche de nouveaux publics scolaires.

Cadre de la mission :

- permanence dans la structure : chaque semaine (minimum une demi-journée de présence sur site) ainsi que sur des temps spécifiques (formations, rencontres, réunions...) à adapter en fonction des besoins et des missions ponctuelles.
- travail en étroite collaboration avec les services des relations publiques des structures de l'Agora.
- travail en autonomie en fonction des besoins.

Début de la mission : 2 décembre 2024

Compétences pédagogiques et didactiques :

- savoir poser un questionnement didactique et pédagogique à partir d'une proposition culturelle.
- avoir des compétences didactiques pour passer de la connaissance de l'objet culturel à la transmission : construire des outils supports des enseignements.
- proposer des pistes pédagogiques du 1er degré au lycée adressées à des enseignants de plusieurs disciplines.
- accompagner la conception et l'opérationnalisation de stage de formation à destination des enseignants
- avoir une vision pluridisciplinaire de l'action pédagogique

Compétences relationnelles :

- s'adapter, prendre en compte le point de vue du partenaire et des publics
- travailler en équipe, respecter le champ de compétences des interlocuteurs
- avoir le sens de l'accueil, être bienveillant
- adapter son temps de travail aux besoins y compris ponctuellement en soirée
- goût pour le travail collectif
- savoir communiquer
- informer les enseignants sur les dispositifs ou événements menés en lien avec la structure

Compétences spécifiques :

- forte appétence pour tous les champs des arts du spectacle vivant, en particulier celui de l'art chorégraphique.
- participer activement au projet de l'Agora en éducation artistique et culturelle (EAC)
- connaître les différents dispositifs en EAC et les différents partenaires institutionnels.

Modalités de recrutement

Pour faire acte de candidature, merci de constituer un dossier (format numérique PDF) contenant :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- le dernier rapport d'inspection ou rendez-vous de carrière
- un avis circonstancié de votre chef d'établissement

L'ensemble du dossier est à adresser à :

- Mmes Bouin et Rey-Pouget, chargées de mission danse : aurelie-ophelie.bouin@ac-montpellier.fr ; sandrine.rey-pouget@ac-montpellier.fr
- M. Fabien Séries, DAAC adjoint : ce.recdaac@ac-montpellier.fr
- M. Stéphane François , délégué académique aux arts et à la culture : stephane.francois@ac-montpellier.fr

Ce dossier de candidature doit être envoyé au plus tard le **mercredi 13 novembre 2024**

Les candidats dont le dossier a été retenu seront reçus pour **un entretien dans les bureaux de la DAAC le lundi 25 novembre après-midi**

La réponse définitive sera adressée dans la semaine qui suivra l'entretien.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Mmes Bouin et Rey-Pouget à la DAAC